

Nous osons donc faire appel à leur zèle, et nous serons reconnaissants s'ils veulent bien nous seconder. Nous les prions instamment de nous prêter leurs bons offices et de s'employer auprès de leurs gouvernements respectifs, s'il y a lieu, afin d'amener le plus tôt possible la concentration, entre les mains du Conseil fédéral suisse, de réponses définitives et unanimement favorables. »

« Genève, le 22 juin 1869. »

Depuis l'envoi de ce document, la situation s'est un peu améliorée ; toutefois le Comité international ne se trouve pas encore en mesure d'annoncer le résultat désiré.

EXPOSITION DE MATÉRIEL SANITAIRE A LA HAYE.

A la demande du Comité central néerlandais, le Comité international a fait savoir à tous les Comités centraux qu'une exposition de matériel sanitaire aurait lieu à La Haye le 1^{er} septembre 1869, et les a invités à seconder les efforts de la Hollande. « Si les Sociétés de secours, a-t-il dit dans sa circulaire du 1^{er} juillet, doivent s'entr'aider en temps de guerre, à plus forte raison doivent-elles faire preuve des sentiments fraternels qui les animent, dans les occasions qui leur sont offertes, en temps de paix, de se prêter une mutuelle assistance. »

On trouvera plus loin, à l'article *Pays-Bas*, des détails sur cette exposition, qui a été couronnée d'un plein succès.

LE DOCTEUR MAUNOIR

Un vide regrettable s'est fait dans les rangs du Comité international par la mort de M. le D^r Théodore Maunoir, l'un de ses fondateurs, décédé le 26 avril dernier, après une très-courte maladie, à l'âge de 62 ans. Comme médecin et comme chirurgien, M. Maunoir était l'un des praticiens les plus éminents de sa ville natale, où son

caractère affable, non moins que son esprit fin et cultivé, charmaient tous ceux qui l'approchaient.

Zélé partisan de l'œuvre des secours aux militaires blessés dès son origine, alors qu'elle passait aux yeux de bien des gens et de bien des gouvernements pour une utopie, il lui a porté sans cesse le plus vif intérêt. Malgré sa nombreuse clientèle, il trouvait le temps d'assister aux fréquentes séances du Comité dont il faisait partie. C'est au moment où il suivait de loin avec sollicitude les travaux de la Conférence de Berlin, que la mort l'a surpris.

Les membres de la Conférence de 1863 n'ont pas oublié la brillante improvisation par laquelle il réfuta, à cette époque, les objections faites aux secours volontaires. — La littérature de l'œuvre lui doit une notice sur la Commission sanitaire américaine ¹, l'un des premiers écrits qui aient fait connaître en Europe cette remarquable institution. — Mais ce fut surtout par la rectitude de son jugement, par la sagesse de ses avis, qu'il rendit à notre cause des services signalés. Ses bons conseils étaient d'autant plus précieux au Comité international que, sans une excessive prudence dans les tractations auxquelles celui-ci a été mêlé, et sans une grande circonspection dans toutes ses démarches, il eût pu facilement compromettre les intérêts qui lui étaient confiés.

LECTURE SUR LA CONVENTION DE GENÈVE A L'INSTITUT DE FRANCE

La propagande en faveur des principes de la Convention de Genève, ne comporte pas seulement leur vulgarisation au sein des armées et un enseignement populaire ; elle doit aussi pénétrer dans le monde des jurisconsultes qui s'occupent du droit international, et dont les opinions, à défaut de lois positives, consacrent les usages que les nations civilisées se croient tenues de respecter. C'est ce qui a engagé le Comité international à nantir de ce sujet l'un des corps savants les plus justement renommés, l'Institut de France. Un homme profondément versé dans la connaissance du

¹ Cette notice se trouve dans le volume intitulé : *Secours aux blessés*. Communication du Comité international. Genève 1864.